

**DIRECTION DE LA COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT
COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT**

**Compte rendu succinct de la 1062e réunion du CAD, qui s'est tenue le 15 mai
2019**

Le projet révisé du compte rendu succinct [DCD/DAC/M(2019)4/REV1] a été soumis au Comité pour approbation par la procédure écrite. Aucun commentaire n'a été fait à la date butoir fixée, le compte rendu est donc considéré comme approuvé, publié comme final et déclassifié.

Personne à contacter : Eric Bensel – eric.bensel@oecd.org.

JT03449891

Compte rendu succinct de la 1062^e réunion du CAD, qui s'est tenue le 15 mai 2019

Point 1. Allocution de bienvenue et adoption de l'ordre du jour

1. La Présidente souhaite la bienvenue aux participants et invite les délégués à approuver le projet d'ordre du jour de la réunion, ce qu'ils font sans apporter de modifications.

Point 2. Approbation du projet de compte rendu succinct

2. Le Comité approuve le projet de compte rendu succinct de la 1060^e réunion du CAD, tenue le 29 mars 2019, et convient d'en déclassifier la version finale.

Point 3. Exposé du Directeur de la DCD et de la Présidente du CAD

3. Le Directeur et la Présidente informent le Comité de plusieurs évolutions et axes de travail, notamment à travers les lettres d'information diffusées la veille au soir. Le Directeur rappelle aux délégués que le vendredi 17 mai 2019 est la date limite pour désigner des candidats pour les deux prochaines vacances de poste au sein du Bureau du CAD, étant donné que les Pays-Bas et le Canada quitteront leurs fonctions de vice-présidents cet été. L'objectif est que les nouveaux vice-présidents soient formellement élus lors de la réunion du CAD du 18 juin 2019. Il informe le CAD que les invitations officielles pour la réunion de haut niveau (*Senior Level Meeting*) du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, laquelle se tiendra les 13 et 14 juillet 2019 à New York, ont été adressées par les Coprésidents à tous les membres du CAD. Il encourage les délégués à mobiliser leurs directeurs généraux pour qu'ils assistent à cette réunion, car il est fondamental de montrer la présence du CAD pour contribuer à la réflexion sur le nouveau discours sur l'efficacité. Le Directeur se réfère ensuite aux documents [DCD/DAC(2019)25 et DCD/DAC(2019)25/ADD1], qui rendent compte de l'exécution du Programme de travail et Budget (PTB) pour 2017-18 et communiquent des détails sur les dépenses et les apports de contributions volontaires.

4. La Présidente informe les délégués que la feuille de route du CAD pour 2019 [DCD/DAC(2019)1/REV3] a été actualisée et figure dans la documentation de ce jour. Il reste notamment à trancher sur la forme que doit prendre la réunion de décembre, à savoir une réunion à haut niveau ou une réunion ordinaire. La réunion Tidewater se tiendra vraisemblablement en octobre (entre l'Assemblée générale des Nations Unies et les Assemblées annuelles de la Banque mondiale/du FMI).

5. La Présidente expose ensuite ses priorités pour le CAD, formulées à la suite des concertations menées avec les membres et le Secrétariat depuis son arrivée. Les membres du CAD ont formulé des commentaires sur ces priorités, que la Présidente intégrera dans un bref document qui sera diffusé dans les semaines à venir, de sorte que les délégués puissent les transmettre à leurs capitales pour recueillir leurs réactions.

Point 4. Soutien public total au développement durable : le point sur l'état d'avancement

6. Le Secrétariat fait le point sur les récentes évolutions concernant le soutien public total au développement durable (SPTDD ou TOSSD). Les membres, dans leur très grande majorité, réitèrent leur ferme soutien au TOSSD et félicitent le Secrétariat pour les progrès accomplis dans la production des instructions pour la notification du TOSSD, dans le déploiement de l'enquête statistique sur le TOSSD et pour les avancées réalisées aux Nations Unies. Plusieurs membres en particulier saluent l'adoption de la

mesure dans le contexte des Nations Unies, reconnaissant qu'il faut poursuivre les efforts et proposant de soutenir le TOSSD à New York. Quelques membres rappellent qu'il est essentiel de veiller à ce que le TOSSD réponde aux intérêts des pays en développement. Un membre invite les autres à se rendre régulièrement sur le site web du Groupe de travail sur le TOSSD¹ afin de rester informé et en particulier d'examiner les instructions pour la notification correspondant au deuxième pilier.

7. Trois membres, tout en reconnaissant les efforts déployés par le Secrétariat, se déclarent inquiets et soulèvent les questions sur la procédure et les avancées. Deux d'entre eux insistent sur la nécessité de s'attacher davantage à associer les apporteurs émergents et à désigner une instance dépositaire pour le TOSSD au sein des Nations Unies. L'un de ces membres demande au Secrétariat de faire un tour d'horizon des options envisageables. Les trois membres expriment des inquiétudes quant aux faits que les principes de base et la logique du TOSSD ne sont pas clairs (but et utilité, demande des pays en développement), et qu'il n'y a ni assez d'adhésion de la part des pays en développement et des Nations Unies ni assez de progrès dans les démarches visant à s'assurer un tel soutien pour justifier le temps, les efforts et les moyens engagés dans ce processus. L'un de ces membres doute que le TOSSD soit le meilleur moyen d'utiliser nos ressources afin d'obtenir de meilleurs résultats sur le terrain en matière de développement et d'atteindre les plus défavorisés, et s'inquiète de l'influence que le TOSSD aura sur l'APD. L'un de ces membres remet également en question les travaux sur la gouvernance de la mesure du TOSSD.

8. Tout en rappelant l'importance d'être informés régulièrement, plusieurs membres appuient l'opinion exprimée par un membre selon laquelle le CAD tient trop de discussions sur le TOSSD, ce qui pourrait donner l'impression que celui-ci est un produit du CAD, en conséquence de quoi il pourrait être difficile de faire en sorte que les Nations Unies en hébergent l'instance dépositaire. Plusieurs membres sont d'avis qu'il faudrait trouver des moyens d'organiser des discussions informelles afin d'être au fait des évolutions relatives au TOSSD, avec une documentation succincte, plutôt que de faire du TOSSD un point officiel à l'ordre du jour des réunions du CAD. On pourrait, pour ce faire, organiser des échanges de vues sur les grandes questions stratégiques ou des réunions informelles ponctuelles. L'un des membres propose de désigner un facilitateur du CAD pour les questions relatives au TOSSD.

9. Dix membres qui n'ont pas encore répondu à l'enquête annoncent qu'ils vont bientôt le faire. Trois membres qui ont déjà transmis leur réponse soulignent que les fichiers de données préremplis préparés par le Secrétariat contribuent à alléger la charge de notification, et qu'en fin de compte, il n'est pas trop compliqué de répondre au questionnaire. Trois membres indiquent qu'ils ne vont pas répondre à l'enquête.

10. Dans ses remarques de conclusion, le Directeur de la DCD indique qu'il fera valider l'idée d'un facilitateur du CAD auprès des coprésidents du Groupe de travail sur le TOSSD et convient également de la nécessité d'organiser des réunions informelles plutôt que des réunions formelles pour faire le point sur le TOSSD. Il demande aux trois membres ayant indiqué ne pas vouloir répondre à l'enquête d'étudier à nouveau la possibilité d'y répondre. Il insiste sur le fait qu'il sera important de recueillir les réponses de tous les membres et propose d'organiser des ateliers dans ces pays afin de sensibiliser toutes les parties concernées. Il demande également à ces pays de donner des précisions sur les raisons pour lesquelles ils sont peu enclins à soutenir le TOSSD. Il signale en outre qu'il est important d'associer le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux Objectifs de développement durable,

¹ www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/tossd-task-force.htm

afin que le TOSSD soit pris en compte pour le suivi du Programme à l'horizon 2030, et indique que le Secrétariat s'emploiera à ce que le TOSSD soit mentionné lors du Dialogue sur le financement du développement qui sera mené lors de l'Assemblée générale des Nations Unies. Il observe une adhésion grandissante des fournisseurs non membres du CAD, notamment de la Chine et de l'Inde, et pointe l'importance constante des études pilotes pour convaincre de l'intérêt du TOSSD. Il précise que le personnel des Nations Unies au niveau technique est désireux de participer à l'élaboration du TOSSD, mais qu'il ne peut le faire sans le soutien explicite de tous les membres, y compris du G77.

11. Le Secrétariat explique le processus grâce auquel le travail de notification par les membres pour l'enquête statistique est facilité. Il signale que des informations intéressantes concernant le deuxième pilier ressortent d'ores et déjà des fichiers que les membres lui ont transmis. Le Secrétariat insiste sur la transparence, argument critique pour promouvoir le TOSSD sur la scène internationale.

12. En conclusion, la Présidente du CAD note la concordance de vues qui se dégage entre les membres pour être tenu informé des évolutions concernant le TOSSD au travers de réunions informelles, et précise que le Secrétariat opérera un suivi auprès des trois pays ayant exprimé des inquiétudes afin de mieux comprendre quels sont les problèmes et comment y remédier.

Point 5. Rapport sur la coopération pour le développement 2019

13. Le Secrétariat met en relief la thématique centrale du rapport *Coopération pour le développement 2019*, à savoir le discours qui doit sous-tendre la coopération pour le développement (le titre exact restant à déterminer). Le rapport sera lancé fin octobre/novembre 2019. L'objectif est de dresser un état des lieux des politiques actuelles de coopération pour le développement et de bâtir un récit/d'actualiser le discours autour de cet instrument d'action publique au regard du Programme à l'horizon 2030, et de tracer l'évolution de l'architecture internationale, des politiques et des défis depuis 2015. Ce rapport sera succinct, journalistique et tourné vers l'avenir, en même temps qu'il s'appuiera sur les récentes bases de données factuelles, analyses et publications phares du Comité.

14. Il ressort des éléments factuels et des connaissances collectives que la coopération pour le développement s'adapte aux réalités socio-économiques et environnementales actuelles complexes à l'échelle mondiale et nationale, en particulier au Programme 2030. C'est ce récit que contera le rapport. Parallèlement, la coopération pour le développement connaît des pressions – positives et négatives –, qui peuvent être expliquées avec davantage de clarté. Les données rassemblées grâce aux examens par les pairs menés par le CAD et au travers des rapports publiés par la DCD/le CAD en 2018, par exemple, montrent que la coopération pour le développement doit résoudre un problème de communication. Le rapport sera rédigé dans l'optique de permettre aux membres de communiquer de manière plus intelligible le rôle spécifique, l'intérêt et la contribution de la coopération pour le développement. Ce rapport ciblera le grand public et les hommes politiques.

15. Les délégués font part de leur intérêt et de leur soutien pour la thématique proposée. En réponse aux questions des délégués, le Secrétariat précise que le contenu et l'orientation de l'argumentaire bénéficient d'une solide base de données factuelles tirée de plusieurs rapports publiés en 2018. Celle-ci répond également à une exigence précise des membres et d'autres parties prenantes, à savoir obtenir un méta-discours à l'appui des éléments factuels, de l'analyse, des examens et des recommandations soutenus par le Comité. Le Secrétariat invitera les membres du CAD à une réunion informelle/un atelier les 20 et 21 juin afin de débattre de la note conceptuelle, qui sera communiquée au préalable.

16. Le Secrétariat informe en outre le Comité à propos des innovations concernant les profils des fournisseurs de coopération pour le développement, qui seront lancés fin juin/début juillet, et renseigne le Comité sur les avancées dans la diffusion du rapport *Coopération pour le développement 2018* sur le thème « Agir ensemble pour n’oublier personne ».

Point 6. Dialogue CAD-OSC et orientations stratégiques

17. Le Secrétariat fait le point sur l’axe de travail avec la société civile, notamment sur les conclusions de l’enquête/l’étude consacrée à la façon dont les membres du CAD travaillent avec la société civile. Les délégués saluent les progrès accomplis, soulignant l’importance d’un soutien effectif de la société civile et d’un partenariat avec celle-ci, afin de remédier au rétrécissement de l’espace qui lui est alloué et d’atteindre les ODD. Les délégués soulignent que l’inclusivité que permet le dialogue du CAD avec les organisations de la société civile (OSC) est cruciale pour la légitimité du Comité, mais que les OSC ont besoin d’accéder à des informations pertinentes afin de se préparer et de prendre part à un dialogue constructif. Les délégués du CAD encouragent aussi les organes subsidiaires à s’engager à faire davantage participer les OSC partenaires.

18. La Présidente et le Secrétariat encouragent les délégués à assister aux Journées de la société civile en juin, et notamment à la conférence internationale consacrée à l’espace dont dispose la société civile (durant laquelle sera présenté le document de travail portant sur l’étude susmentionnée) le 6 juin, ainsi qu’à la prochaine réunion du Dialogue CAD-OSC, le 7 juin. Par ailleurs, une synthèse sur l’espace dont dispose la société civile sera soumise pour discussion lors de la réunion du CAD de juillet. Les publications finales (étude et orientations) seront disponibles à l’automne.

Point 7. Forum mondial sur les réfugiés

19. La Présidente du CAD souhaite la bienvenue au Haut-Commissaire assistant chargé de la protection du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), M. Volker Türk, et ouvre la séance en soulignant l’importance de la communauté du développement en général, et du CAD en particulier, pour travailler plus systématiquement sur les questions relatives aux réfugiés. Elle fait remarquer l’intérêt considérable que suscite le suivi du volume de flux financiers ciblant les réfugiés et se déclare préoccupée par l’amenuisement des financements alloués au pays les moins avancés, où se trouvent la majorité des réfugiés de la planète. Elle insiste sur le fait qu’il est essentiel que les interventions soient fondées sur des éléments factuels et encourage les membres du CAD à se demander comment ils peuvent influencer sur les politiques publiques et ouvrir l’espace aux réfugiés. Sur ce point, la Présidente du CAD fait référence à ses propres expériences en Éthiopie, où les donateurs avaient activement fait campagne auprès des pouvoirs publics pour créer un environnement propice permettant aux réfugiés d’accéder au marché du travail et avaient articulé leur campagne sur le programme axé sur les opportunités économiques pour l’Éthiopie. Elle note également que le CAD constitue un espace d’échanges où traiter de l’action des différents donateurs, mais aussi des possibilités dont nous disposons pour encourager d’autres acteurs à agir en faveur des réfugiés.

20. Le Directeur de la DCD remercie l'UNHCR pour la poursuite de la collaboration, précisant qu'il existe plusieurs points d'entrée pour approfondir cette dernière. Au nombre de ces points d'entrée, on peut citer les travaux sur les coûts des réfugiés dans les pays donateurs afin que l'évaluation de ces coûts soit harmonisée entre les donateurs, la recommandation sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, les enquêtes sur le financement des contextes accueillant des réfugiés, l'élaboration de principes pour une amélioration du financement, l'appui à l'élaboration d'indicateurs relatifs au Pacte mondial sur les réfugiés, et des études pilotes sur la transition (notamment en Ouganda et au Liban).

21. Le Haut-Commissaire assistant de l'UNHCR présente ensuite les objectifs du Forum mondial sur les réfugiés et demande aux membres du CAD, entre autres, de déterminer comment ils pourraient éclairer les contributions et mettre en évidence les bonnes pratiques (par exemple concernant l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix ou l'amélioration du financement) venant étayer les thèmes du Forum.

22. Au cours de la discussion, le CAD exprime sa volonté d'examiner les possibilités d'engagements et de contributions au Forum mondial sur les réfugiés, mettant spécifiquement en relief les synergies potentielles avec la Recommandation du CAD sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. L'UE souligne que le Forum mondial sur les réfugiés devrait démontrer que le CAD est foncièrement attaché à l'amélioration d'un partage des responsabilités vis-à-vis des réfugiés à un niveau international ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de l'espace d'asile sur le territoire et à l'étranger. À cette fin, il faut relever les défis que rencontrent les réfugiés et les populations qui les accueillent et veiller à ce que les réfugiés soient soutenus d'une manière qui leur permette de reconstruire leur vie et de contribuer au développement de leur communauté plus large aussi bien avant qu'après la mise en place d'une solution durable. Le Cadre d'action global pour les réfugiés a d'ores et déjà constitué un catalyseur du changement et a induit des résultats positifs et concrets à la fois pour les pays et communautés d'accueil et pour les réfugiés eux-mêmes. L'UE préconise que ces travaux soient, dans toute la mesure du possible, pleinement alignés sur les travaux visant à atteindre les ODD de façon à éviter la multiplication des canaux de notification. La Présidente du CAD clôture cette séance en appelant les membres à encourager leurs capitales à concourir à la mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés et à assurer une participation à haut niveau au Forum. Elle souligne la nécessité de tenir des discussions conjointes sur la participation en amont du Forum. Elle demande au Secrétariat de réfléchir aux recommandations, mesures et assistance technique qui pourraient être présentées au Forum à titre d'engagements et de contributions. Pour conclure, elle déclare qu'elle sera heureuse d'assister au Forum si elle y est invitée.

Point 8. Enquêtes sur les perceptions dans l'aide humanitaire

23. Le Secrétariat présente les principales conclusions d'un projet triennal sur le thème Vivre dans des situations de crise, qui analyse la perception qu'ont les personnes affectées par des crises de l'aide humanitaire qu'elles reçoivent. Un rapport s'appuyant sur une série d'enquêtes dans sept pays en situation de crise et sur des recherches additionnelles sera lancé fin juin. Le principal message que porte ce rapport est que les besoins des individus dans les contextes de crise ne sont pas tous de nature humanitaire étant donné la durée de ces crises, si bien que l'aide humanitaire n'est pas systématiquement le meilleur instrument pour répondre à ces besoins. Le rapport appelle à la mise en œuvre de la Recommandation du CAD sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix.

24. Les délégués font part de leur intérêt, réaffirment leur engagement à donner corps à cette articulation dans les contextes les plus fragiles et soulignent les progrès accomplis à ce jour. La Présidente du CAD note le degré de consensus qui se dégage et appelle à ce que soit organisée une séance informelle spéciale consacrée à l'articulation vers la fin de l'année.

Point 9. Synthèse des conclusions

25. Le Secrétariat donne un aperçu des décisions, points d'action et prochaines étapes qui ressortent des débats du jour. Le Secrétariat communiquera cet aperçu au Comité sous format électronique.

Point 10. Autres questions

26. La Présidente recommande que, lors des réunions du CAD, au moins une heure soit réservée, dans l'ordre du jour, pour chaque point traitant de questions de fond, afin que les membres puissent avoir suffisamment de discussions et d'interactions. Elle indique que les délégués devraient bloquer toute la journée, même s'il est possible que les débats finissent plus tôt, et elle encourage le Secrétariat à essayer d'obtenir des salles de réunion dans le centre de conférences de Boulogne car celles-ci sont très bien éclairées.

27. La Présidente évoque ensuite les résultats du Groupe de facilitateurs du CAD chargé des grandes questions de fond, qui s'est réuni plus tôt dans la semaine pour traiter de la problématique de l'allègement de la dette. Elle précise que, si elle a bien compris que certains membres attendent encore des instructions de leurs capitales sur ce sujet, le Comité dans son ensemble a demandé que la Présidente travaille avec le Club de Paris au plus haut niveau, puisque le calendrier semble assez propice, étant donné qu'aucune restructuration majeure de dette n'est imminente. Elle demande ensuite au Secrétariat de s'attacher à faciliter ces interactions et délibérations.

28. Le représentant de l'Italie rend compte au Comité des discussions qui se sont tenues le 9 mai au sein du Groupe informel du CAD sur l'engagement. La Présidente du CAD recommande qu'une séance de la prochaine réunion formelle du CAD soit consacrée à débattre des priorités d'engagement, notamment pour décider du statut au titre duquel la Russie pourra assister aux réunions du CAD.

29. Les représentants de l'Australie, de la Finlande et de la Belgique rendent ensuite compte au Comité des résultats des récentes réunions du Réseau international sur les situations de conflit et de fragilité, du Réseau du CAD sur l'environnement et la coopération pour le développement et du Réseau du CAD sur la gouvernance. Le CAD souscrit à la suggestion du représentant de l'Allemagne, à savoir que ce type de présentations par des organes subsidiaires pourraient utilement être communiquées par écrit à l'ensemble du Comité.

30. Le représentant de la République slovaque intervient pour annoncer que son pays vient de transmettre un plan d'action pour approbation du gouvernement, qui découle directement de l'examen par les pairs et comporte un engagement d'allouer 0.33 % du PIB à l'APD. Il remercie le Secrétariat d'avoir participé à l'événement de lancement de l'examen par les pairs le 23 avril à Bratislava, ce qui a contribué à cette suite formidable. Il remercie ensuite les examinateurs d'Islande et de Finlande qui ont réalisé l'examen par les pairs.